

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 9 novembre 2021

Sont excusés :

- Enseignantes : Mme BRION, Mme EYMARD et Mme MOREAU
- DDEN : Mme GAILLARD Francine
- Adjoint : M. MARTIN

Sont présents :

- Maire de St Montan : M. MATHON Christophe
- Déléguées aux affaires scolaires : Mme AUBERT Mireille
- Représentants des parents d'élèves (par ordre alphabétique) :
CHOUVIER Mégane, DHALLUIN Marion, FORESTIER Laurence, GUICHARDAZ Pauline,
GUILLEN Céline, JARDIN Florence, MAIRET Aurélie, PINEAU-MEUNIER Marie-Amélie.
- Enseignants (par ordre alphabétique) : Mme DUMARCHER, Mme FREUND, Mme HELLIER,
Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Mme TREGOAT

Début du conseil : 18 h 30

1. Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 8 Octobre 2021) :
- Sur 246 électeurs, 116 personnes ont voté (115 suffrages exprimés + 1 bulletin nul) soit 47,15% des électeurs ont voté.
- Pour l'année dernière, 2020/2021 : sur 241 électeurs, 116 personnes avaient voté (114 suffrages exprimés + 2 bulletins blancs) soit 48,13% des électeurs avaient voté.
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES :

CHOUVIER Mégane	DHALLUIN Marion	FORESTIER Laurence
GUICHARDAZ Pauline	GUILLEN Céline	MAIRET Aurélie
PINNEAU-MEUNIER Marie- Amélie		

SUPPLEANTE : JARDIN Florence

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment les vaccinations obligatoires. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

3. Rentrée 2021

- Au niveau des classes et de l'équipe enseignante :

Mme MOREAU travaille à temps partiel avec Mme BRION (75 % + 15 %)

Françoise BRION complète la décharge de direction le mardi.

- Calendrier scolaire 2020 / 2021

- fin des cours le jeudi 7 Juillet 2021 (après la classe).

- Modification du calendrier scolaire : Pont de l'Ascension (jeudi 26 mai 2022) , le vendredi 27 Mai : journée non travaillée.

- Effectifs pour 2021 / 2022

Aujourd'hui l'école compte 164 élèves pour 7 classes (soit 23/24 élèves par classe en moyenne).

Effectifs des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	19	24	21	23	15	24	20	18

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/ GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
	Myriam DUMARCHER	Sandrine HELLIER	Karine NICOLAS	Emilie MOREAU / Françoise BRION	Anaïs EYMARD	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Françoise BRION
TOTAL	25	23	24	23	22	24	23
	19 PS/6 MS	18 MS/5 GS	16 GS/8 CP	15 CP/8 CE1	7 CE1/15 CE2	9 CE2/15 CM1	5 CM1/18 CM2

Effectifs rentrée 2022:

18 élèves de CM2 vont partir et 10 PS devraient être scolarisés (nés en 2019). Par contre des constructions sont en cours de réalisation ou prévues sur la commune. Il faudra être vigilant sur l'évolution des effectifs.

- Evaluations Repères en début de CP et CE1:

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont reçu les parents individuellement.

Constats pour le CP :

☞ en maths : de bons résultats dans l'ensemble.

☞ en français : meilleurs résultats dans la partie phonologie que l'an dernier.

Constats pour le CE1 :

☞ en maths : de bons résultats dans l'ensemble

☞ en français : les résultats sont utilisés pour constituer des groupes de lecture avec l'enseignante du RASED (Mme Ferreira) .

- Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». Cette année, les projets reprennent. L'Association "Autour de l'école pub. de St Montan", qui finance beaucoup de projets, ne pourra pas faire toutes les manifestations habituelles. En effet, le loto est une nouvelle fois annulé et sera remplacé par une tombola.. Il n'y a pas eu de fête de l'école en juin ... donc peu de rentrée d'argent. On fait attention au budget !

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (du CP jusqu'au CM2) , donc cela concerne 5 classes de l'école. Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les classes de Karine NICOLAS (les CP au CM2. Ce sera Mme Céline MOULIN qui encadrera les groupes. Elle a passé l'agrément de l'éducation nationale. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2,3 ou 4 groupes).

Projet culturel : classes de CE2/CM1

☞ en mai : sortie au théâtre de Privas + visite des Archives Départementales

Projet musical : classes de maternelle les PS et MS/GS

☞ intervention à partir de septembre (Association "A vous de jouer")

- **Bibliothèque St MONTAN** : selon le contexte sanitaire, 6 classes devraient s'y rendre tous les 15 jours (le lundi après-midi) à partir de janvier
- **projets sportifs** :

☞ cycle tennis : les classe de GS / CP et CP/CE1 (sortie à Bourg St Andéol le mardi 16 novembre)

☞ peut-être cycle rugby au printemps pour 3 classes CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

- **Autres interventions ou sorties** :

☞ classe découverte pour les CM1/CM2 , en avril, en Auvergne (séjour sur le thème du volcanisme)

☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 11 octobre

☞ intervention sur les droits des enfants :3 classes concernées CE1/CE2 , CE2/CM1 et CM1/CM2. Intervention en novembre et décembre.

☞ Intervention sur le tri des déchets pour les GS/CP et CP/CE1 : mardi 30 novembre

☞ intervention d'un apiculteur (M. BERRIER) pour les PS/MS, MS/GS, GS/CP et CP/CE1

☞ spectacle de marionnettes : pour les PS, MS et GS (lundi 22 novembre)

☞ intervention Ligue Pour les Oiseaux : pour les GS/CP et CP/CE1 + sortie au col de l'Escrinet (selon le budget)

☞ intervention « Apprendre à porter secours »

- **Dimanche 12 décembre , marché de l'Avent + Noël des enfants** , organisé par la Mairie (de 10h00 à 17 h) .
- **Vendredi 17 Décembre** : Projection de film ou dessins animés. Goûter avant les vacances de Noël.
- **Carnaval de l'école : mardi gras est le mardi 1er mars 2022**. Il sera fêté ce jour-là .
- **Fête de l'école** : Ce sera **le vendredi 24 juin au village** (car le vendredi 1^{er} juillet : fête de la Cité du Barrage) .

4. Autres points concernant la vie de l'école

☛ Plan de Continuité Pédagogique :

En raison du Covid et de la fermeture éventuelle de classes, les écoles et les établissements scolaires doivent élaborer un plan de continuité pédagogique, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves.

Il s'agit d'anticiper nos pratiques d'enseignement lors d'une fermeture de classe (ou d'école) ou d'un enseignement à distance pour des élèves testés positifs ou cas contact.

Sur l'école, la quasi-totalité des familles possède du matériel informatique et ont une adresse mail. Donc un enseignement à distance peut s'effectuer. Pour les familles qui ne possèdent pas d'ordinateur ou que le matériel informatique fonctionne mal (matériel obsolète) , il est possible de faire passer des docs photocopiés. En cas de confinement strict (comme l'année dernière) il est possible de prêter un ordinateur avec le consentement de la mairie.

☛ RASED : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA (mardi et vendredi matin) .

La psychologue scolaire (Laury CHANUDET) n'a pris ses fonctions qu'en octobre.

☛ AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.

Nouveau dispositif depuis quelques années : on attribue un certain nombre d'AVS (ou AESH) sur les établissements scolaires avec un horaire global que l'école répartit ou module en fonction des besoins des élèves. Sauf cas particulier : certains élèves en situation de handicap garde une AESH individualisée.

Sur l'école : Cette année, les élèves bénéficiant d'une AESH , ont tous leur AESH.

Actuellement , l'école compte 4 enfants en situation de handicap avec une AESH de 24 h, une AESH de 18h00 et une AESH de 12h .

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

☛ Sécurité

- il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**.
- 1 exercice « alerte incendie » a été réalisé en septembre et 1 exercice « attentat- intrusion » en octobre. Le volume sonore des sèche-mains n'a pas permis aux enseignantes de maternelle d'entendre la sonnerie. Ceci a été signalé à la mairie qui fera le nécessaire pour y remédier (installation d'une sonnerie dans les toilettes, changement du sèche-mains...)
- Le PPMS sera réactualisé.

☛ Exercice évacuation au moment de la cantine :

Chaque année, un exercice d'évacuation incendie est organisé lors du temps de cantine. Le personnel de la cantine n'est pas prévenu. Un autre exercice de ce type est prévu cette année, avant les vacances de Noël.

☛ campagne de tests itératifs (répétitifs):

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports organise des tests salivaires itératifs (chaque semaine jusqu'aux vacances de Noël), basés sur le volontariat. L'école de St Montan a été désignée (avec l'école de Villeneuve de Berg) sur la circonscription du Teil.

Cette campagne de test commencera le 23/11 à l'école de ST MONTAN et sera effectuée toutes les semaines jusqu'aux vacances de Noël avec un laboratoire (4 semaines).

Tous les Lundis le laboratoire viendra déposer les kits d'auto-prélèvements à distribuer aux enfants concernés, le test sera salivaire et sera à faire le Mardi matin au levé (à jeun ou 30 min après la dernière prise de boisson, d'aliment et d'un brossage des dents), les kits seront récupérés le Mardi matin à l'école également par le laboratoire.

Les inscriptions se feront en ligne (un lien sera envoyé par le laboratoire ultérieurement), Il y aura également les autorisations format papier pour les parents sans internet.

☛ Les parents sont invités :

- à bien respecter les horaires de l'école, surtout le matin : fermeture de l'école à 8h30 (il y a encore trop de retardataires).
- à utiliser le plus possible le dépose-minute (pour les élèves de l'élémentaire) , à 8h20 et 13h05.

☛ Points abordés par les représentants des parents d'élèves :

- Cantine :

☞ nouvelle organisation de la cantine : le fait de s'inscrire une semaine à l'avance peut mettre en difficulté des familles de l'école qui ne connaissent leur emploi du temps qu'au dernier moment. Serait-il possible d'avoir plus de souplesse ? La mairie explique que le changement de prestataire a nécessité une nouvelle organisation pour les familles et notamment une inscription à l'avance pour une commande précise des quantités alimentaires (pas de gaspillage). Ce fonctionnement existe également dans d'autres écoles. Comme cela est nouveau aussi pour le traiteur, les délais d'inscription sont effectivement importants. Désormais, il est certainement possible de raccourcir ce délai à quelques jours. Ce sera prochainement vu avec M. Gauthier (traiteur du « Chant de la Terre »).

☞ Majoration de 1 euro : des dysfonctionnements ont été relevés (paiement de cette majoration alors que l'enfant était malade...). **Il est rappelé que sur justificatif médical, le repas est remboursé.** De même, pour une urgence de dernière minute, il est possible de rajouter 1 ou 2 repas supplémentaires ; mais il faut en avvertir la mairie et le justifier.

☞ Validation des repas : qui valide les repas ? Il n'y a pas de signature du nutritionniste. En effet, certains repas ont pu parfois paraître peu équilibrés . Réponse : le traiteur a une nutritionniste qui conçoit avec lui les repas. L'équilibre est à observer sur le mois et non sur un repas.

☞ Des problèmes de quantités de nourriture ont parfois eu lieu. Le calibrage est décidé par la nutritionniste du prestataire. Ces remarques ont été signalées aux personnes concernées et ne devraient plus avoir lieu.

☞ Affichage des menus : des familles demandent à ce que les menus soient affichés plus tôt afin d'inscrire ou pas leur enfant.

- travaux à l'école : qui suscitent de nombreuses interrogations et inquiétudes des parents (Quand auront lieu ces travaux ? Repas froid pris dans quelles conditions ? Est-ce nécessaire ? ...)

La mairie explique que ces travaux concernent d'abord la crèche qui est dans l'obligation de s'agrandir car n'est plus aux normes. Elle accueille 18 enfants et a besoin d'au moins 180 m². Si on la laisse telle quelle, elle ne pourra plus accueillir 18 enfants mais seulement 13. Or la demande est importante et la mairie a fait le choix de l'agrandir pour maintenir l'accueil à 18. La superficie de la crèche sera , après travaux, de 234 m². Comme elle ne peut pas s'agrandir côté sud, c'est côté école que les travaux auront lieu. La surface perdue par l'école devra donc être reconstruite. La mairie est tout à fait consciente des contraintes que cela va engendrer mais n'a pas d'autres solutions.

☞ Dates : début des travaux en janvier 2022 du côté de la salle de restauration. Construction d'un bâtiment (agrandissement de la salle de restauration, office, infirmerie et bureau de la direction). Durée 4 mois. En juillet, démolition de l'intérieure de la crèche (la crèche aura déménagé en juin). En septembre , début des travaux de l'aménagement de la crèche.

☞ Repas froid pris dans les classes : de janvier à début juillet. La cantine devrait être utilisable en septembre 2022. Les représentants des parents d'élèves soulignent que cela impliquera une organisation pour désinfecter les bureaux des élèves et demandent s'il y aura assez de personnel pour surveiller les élèves dans chaque classe. Ils proposent à la mairie d'envisager une autre solution , comme manger à un autre endroit (barnum au stade....). Cela semble difficile à mettre en place pour la mairie.

☞ Problème de communication : beaucoup de familles s'interrogent sur la raison et la nécessité de ces travaux, sur leur faisabilité et s'inquiètent des désagréments engendrés. Les informations sont parfois erronées (comme la disparition d'une classe). Il serait donc nécessaire d'expliquer aux parents d'élèves ce que sont ces travaux et les conditions dans lesquelles ils vont avoir lieu, soit lors d'une réunion, soit par mail ou mot dans les cahiers. Suite à toutes ces remarques, la mairie prévoit d'en informer les familles avant les vacances de Noël (mot ou mail).

- Garderie :

☞ Les représentants des parents d'élèves signalent une utilisation trop régulière de la télé ainsi que le côté stricte et autoritaire de la garderie. Pourquoi ne pas proposer diverses activités comme des dessins , des jeux de société.... ? Cela permettra aux enfants de s'amuser et « souffler » au lieu de rester devant un écran. La mairie en informera le personnel de la garderie afin de proposer d'autres activités aux enfants et de remédier à ces remarques.

- Travaux réalisés ou à prévoir :

☞ Verrière : elle est réparée (plus de fuites) mais les fenêtres ont du être condamnées.

☞ Préau : des contacts et devis avaient été faits avant le confinement pour la réalisation d'un préau avec panneaux photovoltaïques. Depuis le confinement, les prix ont fortement augmenté et les entreprises contactées ne donnent plus de nouvelles. Ce projet va être relancé.

☞ **Volume sonore des sèche-mains** : depuis l'installation des sèche-mains, il est très difficile de s'entendre à l'intérieur des WC ou d'entendre ce qui se passe à l'extérieur, comme l'alarme incendie. La mairie va faire mesurer les décibels et si besoin changer les appareils.

☞ **WC des maternelles** : des cloisons entre les WC ont été installées. Les représentants des parents d'élèves remercient la commune.

- Documents administratifs demandés par la commune :

☞ Mi – Août, il avait été demandé aux familles de remettre des docs pour la rentrée (docs de cantine, garderie..). Comme toutes les familles ne sont pas forcément disponibles à ce moment-là, les représentants demandent s'il est possible de les fournir fin août. La mairie prend note de ces remarques et fera le nécessaire.

- Observations pour les enseignantes :

☞ **jeux dans la cour des maternelles** : il y a des jeux déjà installés, un bac à sable mais pas de ballons . Possibilité d'en avoir ? Réponse : Oui, à condition d'en avoir beaucoup, ce qui n'est pas forcément gérable (manque d'espace...). Il pourrait y avoir une autre activité car l'école dispose de vélos et tricycles . Ils ne sont malheureusement pas sortis car il faut un casque et pour des raisons hygiéniques, les enfants ne peuvent pas se les prêter. Gérer les casques de tous les enfants serait également difficile pour les enseignantes de maternelle. Solution proposée : achat de charlottes (lavables ?).

☞ **possibilité d'avoir une gourde, en classe, côté élémentaire** : les élèves ont la possibilité d'avoir une gourde à l'école mais ce n'est en aucun cas un jouet. Selon la classe, cette gourde peut être dans le cartable (en classe ou dans le couloir) ou à côté du bureau.

- Aide financière :

☞ L'assureur Groupama va verser 300 euros à chaque école de la commune pour aider à financer des projets. Décision prise par les administrateurs.

Fin du conseil : 20h30

La secrétaire : TREGOAT Nadège

La directrice : FREUND Aurore